

INFOS COMMUNALES **St Médard** **Octobre 2010**



COMPTE RENDU du Conseil Municipal **du 21 octobre 2010**

Etaient présents : Evelyne FLACHER – Nicole THOLLOT - Alphonse PALLANDRE – Christian SANIAL– Gérard ALIX - Laure TRONCHON - Daniel VAUDABLE - Odile GIRAUD – Christian PRAL – Nathalie MAZET – Hervé CHEMIN

SOMMAIRE

- **BIBLIOTHEQUE** : Renouvellement de la convention avec la médiathèque de la Loire
- **ASSOCIATION LA BULLE VERTE**: Point sur les statuts – Premières pistes de réflexion
- **COMMUNICATION** : Point sur le bulletin annuel – Préparation inauguration de l'école
- **CANTINE - GARDERIE** : Règlement intérieur – Amélioration des conditions d'accueil
- **ENVIRONNEMENT** : Signalétique sentier « paysagé »

BIBLIOTHEQUE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention avec la médiathèque de la Loire pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale. De ce fait la commune s'engage à :

- garantir la gratuité du prêt des documents déposés par la médiathèque
- ouvrir le service à des heures facilitant l'accès du plus grand nombre
- voter un budget d'acquisition de nouveaux livres ou revues
- désigner un ou deux responsables de l'équipement et les encourager à suivre régulièrement des formations

De son côté le département par l'intermédiaire de la médiathèque s'engage à :

- fournir une offre de base en documents imprimés comprenant un prêt entre 250 et 1300 ouvrages,
- renouveler ce prêt par deux passages annuels du bibliobus et l'acheminement 8 à 10 fois par an de 50 réservations, par navette légère

- proposer gratuitement chaque année des formations de base et des formations thématiques aux partenaires communaux
- soutenir des actions d'animation
- instruire les dossiers de demandes de subventions selon les critères départementaux.

Pour information la bibliothèque est ouverte :

- **samedi matin de 10h à 11h 30**
- **dimanche matin de 10h à 11h 30.**

ASSOCIATION LA BULLE VERTE

Les communes de Chamboeuf, St Galmier, St Médard avec la SAEME (Société Anonyme de l'Eau Minérale d'Evian, propriétaire de Badoit) ont décidé de fonder et d'adhérer à l'association pour la protection de l'eau minérale naturelle de Badoit. Cette association, dénommée LA BULLE VERTE est effective depuis juillet 2010.

Une première réunion de travail en octobre a apporté quelques modifications mineures aux statuts :

- une précision sur la destination des fonds en cas de dissolution de l'association : « le boni de liquidation devra être dévolu à une association ayant un objet similaire ou à défaut à une association ayant un objet de protection de l'environnement . »
- la cotisation de la commune de St Galmier sera de 75 000€ , celle de la SAEME BADOIT de 150 000€, pour St Médard et Chamboeuf la cotisation s'élèvera à 400€

Une réflexion est engagée pour définir les actions à mettre en place dans les mois à venir en matière d'assainissement.

CANTINE - GARDERIE

Cantine

Un nouveau règlement intérieur de la cantine a été élaboré par des parents d'élèves, des élus, les employées municipales et des enfants. Il vient d'être distribué à toutes les familles. L'accent est mis sur le respect des adultes et des autres enfants en gardant à l'esprit que le repas doit rester un moment de détente et de cassure du rythme de la journée d'école.

La commune envisage d'employer du personnel supplémentaire les jours très chargés en effectifs (mardi et jeudi). Mais actuellement il n'y a plus de contrats aidés financés par l'Etat.

D'autres solutions sont étudiées mais le coût financier aura des répercussions sur le poste des salaires au budget communal.

Garderie

Depuis la rentrée, on assiste à une hausse importante des effectifs certains soirs de la semaine (mardi et jeudi).

Après redistribution des tâches et concertation avec les employés communaux, des heures complémentaires seront accordées à Cécile LE GRILL pour seconder Lydie VENET à la garderie les deux soirs les plus chargés.

ENVIRONNEMENT

La commission continue sa réflexion sur la signalétique du sentier « paysagé ». Une liste des arbres, arbustes, plantes présents sur le sentier a été dressée. Des travaux de taille et d'entretien ont également été réalisés un samedi matin. Un grand merci aux participants.

Pour continuer à protéger la biodiversité, un semis de variété ancienne de blé sera effectué devant l'emplacement actuel des serres lorsque le terrain sera déblayé et travaillé.

COMMUNICATION

BULLETIN ANNUEL

Petit rappel : les associations et particuliers ont jusqu'à fin octobre pour déposer en mairie ou envoyer par messagerie les textes et photos à insérer dans le bulletin annuel.

Une bonne nouvelle malgré la crise, les entreprises sollicitées ont presque toutes répondu favorablement à la demande d'emplacement publicitaire .

INAUGURATION

Inauguration de l'école : elle se déroulera le **samedi 20 novembre** à 11 h30 en présence de M. Le Menn Sous Préfet de Montbrison, M. Bonne Président du Conseil Général de la Loire, Jean Paul SEUX Conseiller Général du canton de Chazelles sur Lyon , M. Vignoud inspecteur d'académie et M. Bonnet inspecteur de la circonscription .

Les élèves (anciens et nouveaux) seront étroitement associés à cette manifestation et **vous êtes tous cordialement invités à venir découvrir les nouveaux locaux dès 10h .**

BUS CULTURE

La commission culture de la communauté de communes de Forez en Lyonnais, en partenariat avec le théâtre du Parc d'Andrézieux Bouthéon , renouvelle son opération UN BUS POUR LA CULTURE .

A cette occasion, un **BU\$ financé par la Communauté de communes** sera mis à disposition de tous les habitants pour se rendre au Palais des sports à Andrézieux et assister au spectacle **CASSE NOISETTE**, célèbre ballet créé en 1892, sur la musique originale de P.J. Tchaïkovski. Ce spectacle poétique, nous ouvre les portes d'un monde merveilleux et nous projette dans des contrées lointaines . 40 artistes issus du cirque de Chine se partagent la scène à travers des tableaux incroyables où se croisent magiciens, danseurs, équilibristes, jongleurs, manipulateurs de diabolos ... sur une chorégraphie à couper le souffle.

Pour en savoir plus : Saison culturelle d'Andrézieux Bouthéon :

<http://www.andrezieux-boutheon.com/Saison-culturelle-2010-2011.html>

Durée du spectacle : 90 mn – entracte de 20 mn

Date : vendredi 21 janvier 2011 à 20h 30

Lieu : Palais des Sports à Andrézieux Bouthéon

Tarif enfant : 12€ jusqu'à 12 ans

Tarif adulte : 16€

Vente des billets en mairie samedi 27 novembre de 10h à 11h

Nombre de place limité

Participation au transport de 2€ par billet (déjà appliqué sur le tarif indiqué).

SITE INTERNET

Monsieur Luis DA FONTE demeurant à la Chevillonnière, a eu l'excellente idée de créer un site internet pour la commune et de le mettre à la disposition de tous. Voici l'adresse : <http://www.stmedardenforez.free.fr>

Vous y trouverez, l'actualité de la commune, des associations, des articles de presse ...N'hésitez pas à prendre contact avec lui pour toutes informations que vous jugez utile de diffuser, un site internet doit vivre.

La commune remercie chaleureusement Monsieur DA FONTE pour son initiative .

DOSSIERS EN COURS

VOIRIE

L'entreprise SOGEA intervient actuellement pour le compte de la SDEI (distribution eau potable). Il s'agit du remplacement des anciens raccordements en plomb de nombreuses maisons d'habitation.

Pour ne pas dégrader des voiries refaites très récemment, certains de ces travaux sont reportés dans le temps.

L'entreprise CITEOS réalise actuellement la pose de nouveaux poteaux pour le compte du SIEL. Ces nouveaux poteaux plus importants devront supporter des câbles plus épais dans le cadre d'une extension du réseau électrique à la Chevillonnière et Nicollet.

Tous les travaux ci-dessus ne sont pas financés par la commune mais par les organismes demandeurs (SDEI et SIEL).

INFOS COMMUNALES

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tous les jeunes, garçons et filles nés entre le 1^{er} juillet 1994 et le 30 septembre 1994 doivent se faire recenser avant le 31 octobre 2010.

Il suffit de se présenter au secrétariat de la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise.

Cette démarche est indispensable pour être inscrit sur les listes électorales à 18 ans, passer le permis de conduire et se présenter aux examens.

LISTE ELECTORALE

Les nouveaux habitants qui ne sont pas encore inscrits (et les anciens qui ne l'ont pas encore fait) sur la liste électorale, peuvent demander leur inscription jusqu'au 31 décembre 2010. Il suffit de se présenter en mairie avec la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2011 sont inscrits d'office sur la liste électorale. Ils doivent toutefois s'en assurer auprès du secrétariat de la mairie (surtout en cas de récent déménagement et de recensement à 16 ans dans une autre commune).

Pour information, la commune est concernée par les élections cantonales. Elles se dérouleront le dimanche 20 mars pour le 1^{er} tour et le dimanche 27 mars pour le 2^{ème} tour.

Cérémonie de l'armistice de 1918

La commémoration de l'armistice de 1918 sera célébrée le **dimanche 7 novembre**. Après la messe, rendez-vous à 10h devant le monument aux morts pour un dépôt de gerbe, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle d'animation face à l'église.

Toute la population est cordialement invitée à cette manifestation du souvenir.

ATTENTION

SACS pour ordures ménagères et tri sélectif

La distribution annuelle des sacs pour les ordures ménagères et le tri sélectif se déroulera sur 2 jours dans la salle des associations (place de l'église entre la cabine téléphonique et la bibliothèque)

- **vendredi 3 décembre 2010 de 16h à 18h 00**
- **samedi 4 décembre 2010 de 8h à 12h**

Il ne sera procédé à aucune autre distribution en cours d'année. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer l'un ou l'autre de ces deux jours, voyez avec la famille, les amis, les voisins pour qu'ils récupèrent vos sacs à votre place.



Informations sur le passage à la télévision tout numérique (TNT)

Les personnes concernées sont celles qui reçoivent la télévision par une antenne râteau.

Les personnes non concernées sont celles qui reçoivent la télévision par satellite, ADSL ou câble.

- **22 septembre 2010** : arrêt de Canal+ en analogique
- **14 juin 2011** : arrêt de toutes les autres chaînes en analogique

A ces dates, vous n'aurez plus accès aux chaînes si vous n'êtes pas équipés pour recevoir la TNT.

Équipements nécessaires pour recevoir la télévision numérique :

- téléviseur TNT intégré
- ou adaptateur TNT
- ou lecteur DVD TNT intégré

Attention, chaque téléviseur doit être équipé individuellement ! Il est possible que votre antenne râteau ne soit pas adaptée à la réception numérique. Il faudra dans ce cas faire appel à un antenniste.

Les postes achetés après mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré.

Les postes achetés après 1981 sont tous équipés d'une prise péritel pour y brancher l'adaptateur TNT.

Un numéro de téléphone au service du public : 09 70 81 88 18 (prix appel local)

Des télé-conseillers vous aideront à établir un diagnostic de votre installation. Sous conditions de ressources, vous pouvez avoir droit à une aide de l'état pour équiper un poste.

Syndicat Mixte de la zone de loisirs de Huringues

OUVERTURE DE LA PISCINE AU PUBLIC

Vacances Toussaint 2010

Vendredi 29 octobre 2010	15h00 – 19h00
samedi 30 octobre 2010	15h00 – 19h00
dimanche 31 octobre 2010	08h30 – 12h30
lundi 01 novembre 2010	fermée
mardi 02 novembre 2010	15h00 – 19h00
mercredi 03 novembre 2010	15h00 – 19h00

La piscine sera fermée le **jeudi 11 novembre 2010**

INFOS ASSOCIATIVES

MARCHE POUR TOUS

Le club des amis retraités propose une nouvelle activité de marche une fois par mois.

IMPORTANT : cette activité est indépendante du club et ne nécessite aucune adhésion, les marcheurs sont sous leur propre responsabilité civile.

Dates à retenir : lundi 15 novembre et lundi 13 décembre

Rendez-vous à 13h 30 devant la mairie pour un parcours de 2h sur les chemins de St Médard.

André Thizy, s'est porté volontaire pour accompagner les marcheurs.

THEATRE QUIPROQUO

Suite à plusieurs demandes pour la reprise de l'activité « Théâtre », je fais appel à ceux et celles qui souhaitent s'investir toute l'année pour :

- la préparation du spectacle
- les répétitions
- les costumes, les décors ...

Plus nous sommes nombreux, plus les tâches sont réparties. En même temps, si vous souhaitez inclure une activité qui vous plaît (danse, mime...) tout est possible, il suffit d'en parler.

Pensez-y, des enfants et des ados nous attendent.

Pour tout contact : 04 77 61 30 80 Yvette CHOLLET.

BIBLIOTHEQUE

Encouragés par le succès de la soirée lecture de gourmandise, les bénévoles de la bibliothèque vous réinvitent cette année pour une lecture de correspondances le

l'an dernier sur le thème de la vous réinvitent cette année pour

SAMEDI 13 NOVEMBRE à 20h. à la salle d'animation.

Une exposition sur l'histoire des écritures vous sera également proposée le même soir dans la salle et jusqu'à fin novembre en bibliothèque et dans le hall de la mairie

Toujours en lien avec cette soirée et en collaboration avec Loisirs au village nous animerons pour tout public à partir de 7 ans

un atelier MAIL ART

MARDI 28 DECEMBRE

à partir de 14h à la salle d'animation

La carte de la MJC vous sera demandée. Les mail art ou art postal, c'est

prendre des libertés avec l'enveloppe : écrire dessus, la peindre, coller des bouts de papier, de tissus, des photos... C'est dessiner, gribouiller. C'est coller le timbre où on veut, écrire l'adresse en rond ou en carré... Alors si vous avez envie de faire des clin d'oeil aux facteurs et envoyer vos voeux du nouvel an de façon poétique sur une enveloppe complètement timbrée affranchie au tarif du bonheur, venez nombreux. Quelques exemples vous seront présentés avec l'expo sur l'écriture.

Vous étiez peu présents pour le spectacle du conte musical sur le thème de l'eau : HOLA L'EAU LÀ proposé par la compagnie à tirelarigot. Un problème de date, d'horaire, de tarif (3 €) ? N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou propositions.

Si vous aimez les livres, si vous avez envie de donner un peu de votre temps aux autres, de participer à la vie du village rejoignez l'équipe de bénévoles.

Les besoins d'aide sont nombreux (tenir des permanences, enregistrer et couvrir les nouveaux achats, participer aux échanges des livres avec le bibliobus ou sur place à la médiathèque, gérer le budget alloué par la commune, animer...)

Chacun peut s'engager suivant ses possibilités et ses envies.

A bientôt lors des permanences du

samedi et du dimanche de 10h à 11h30.

« SOLUTIONS LOCALES POUR UN DESORDRE GLOBAL »



Documentaire de Coline Serreau

JEUDI 4 NOVEMBRE à 20h

Cinéma Le Colisée à Saint Galmier

Débats et témoignages avec l'association
GRAINES, suivront la projection.

« ...des films d'alertes et catastrophiques ont été tournés, ils ont eu leur utilité. Maintenant il faut montrer qu'il existe des solutions ... »

Coline Serreau

**UN FILM QUI NOUS DIT LA VERITE
ON DOIT TOUS VIVRE !
ON PEUT TOUS VIVRE ! ...
ET BIEN VIVRE !**

Pour la 1^{ère} fois dans votre région

L'ex membre du groupe des «GIPSY KING» «EL SOLARI» vous propose son répertoire musical orchestrant tous les styles de musiques.

Animation Bal-Soirée, Repas dansants, mariages et réceptions, Attraction Flamenco.
Samedi 6 novembre à partir de 19h30 – REPAS MENU Paëlla 18€

au Restaurant L'ESCAPADE Place de l'Eglise 42330 Saint Médard en forez

Réservation : 04.77.94.01.11-06.29.88.41.93